



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, mercredi 3 juin 2026.

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU LIMITATION PROVISOIRE DES USAGES DE L'EAU HORS RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

L'eau est une ressource fragile et nécessite toute notre attention. Suite à la hausse des températures et face à une évolution préoccupante de la ressource, **Brice Blondel, préfet de la Charente-Maritime**, a pris un arrêté de limitation provisoire des usages de l'eau applicable à compter du **mercredi 3 juin 2026 – 8 h**.

POUR LES USAGES D'IRRIGATION AGRICOLE

- Niveau d'alerte « crise / alerte renforcée EPMP » sur le bassin du Mignon-Courance.

Pour prendre connaissance et respecter les mesures de restrictions liées au niveau d'alerte, consultez l'arrêté préfectoral sur le site Internet de la préfecture >> urlr.me/4DP5wb

À noter : ces mesures de restriction des usages de l'eau complètent ou renforcent les mesures fixées par les précédents arrêtés.

Chacun est appelé à un usage responsable de la ressource en eau et à faire preuve d'esprit de responsabilité. Chaque geste compte, préservons nos ressources !

Retrouvez plus d'informations sur la politique de gestion de l'eau >> <https://urlr.me/2ShgE9>

Pour suivre l'évolution de la situation et rester informés sur les restrictions d'eau en période de sécheresse, rendez-vous sur le site internet : <https://vigieau.gouv.fr>



vigieau.gouv.fr

S'informer sur les restrictions d'eau en période de sécheresse

CONTACTS PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Muriel Tabary-Dumas, Cheffe de service – 06 37 74 87 22
Aurore Turmel, Adjointe à la Cheffe de Service – 06 02 15 77 12
Mél. pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur - CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr

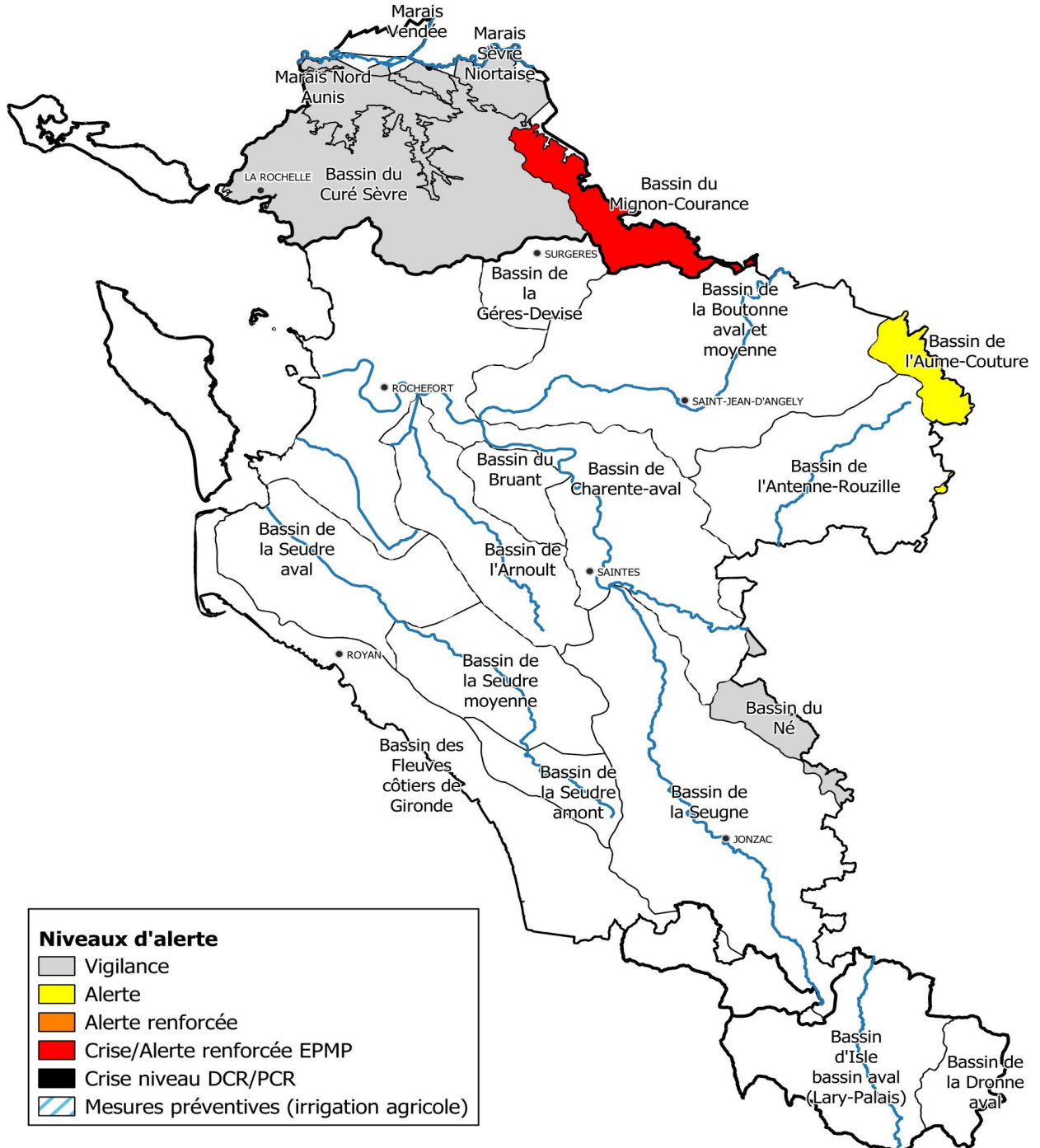




**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU
SITUATION DES BASSINS DE GESTION DE CHARENTE-MARITIME
AU MERCREDI 3 JUIN 2026.**



Sources : BD TOPAGE © 2025 - DDTM 17

CONTACTS PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Muriel Tabary-Dumas, *Cheffe de service* – 06 37 74 87 22
Aurore Turmel, *Adjointe à la Cheffe de Service* – 06 02 15 77 12
Mél. pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur - CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr

